

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Politiques sociales

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Politiques sociales* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) a été ouvert en 2008 pour la première année (M1) et en 2009 pour la seconde (M2) au sein de la composante Droit, Economie et Gestion, autour du projet initial très précis de proposer à des étudiants en formation initiale et en formation continue une formation pluridisciplinaire capable de répondre à des besoins professionnels identifiés : former les cadres des secteurs d'activité en plein essor qui se rapportent aux politiques sociales, terme générique construit pour désigner de façon globale les politiques d'aide sociale, de protection sociale et d'action sociale.

La formation accueille entre 50 et 60 étudiants en M1, 20 étudiants en M2 avec des effectifs relativement stables. Les enseignements peuvent être suivis dans le cadre d'une formation initiale ou en formation continue. En M1, le parcours en formation continue permet à des salariés de suivre la formation de master en alternance et d'obtenir au terme de l'année le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS). En M2, la formation de base est couplée à des enseignements destinés à obtenir le Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale (DEIS) par la délivrance du DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales) : le REPS - Responsable d'Etudes et de Projet Social. Le master poursuit un objectif exclusivement professionnel qui se traduit par la mise en place de partenariats divers avec les acteurs institutionnels et économiques du secteur et l'association aux cours de nombreux professionnels. Les enseignements sont par ailleurs délivrés dans les locaux du Service de la formation continue de l'UAPV.

Analyse

Objectifs

Le master est pleinement orienté vers un objectif de professionnalisation des étudiants et vise à leur faire acquérir les connaissances, savoir-faire et savoir être nécessaires à occuper les emplois décrits précisément dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP.

Ces objectifs sont convaincants et cohérents avec l'organisation des études, en formation initiale ou continue, le choix des enseignements qui impliquent pas moins de 51 professionnels (signe d'une vraie mobilisation des professions concernées autour de cette formation. Le master est associé pour cela à un organisme de formation professionnelle, le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée (CCPAM) pour la délivrance d'un diplôme d'Etat (DEIS niveau M2, DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales) niveau M1) d'un titre professionnel associé au DHEPS (le REPS - titre de Responsable d'Etudes et de Projet Social) ou encore d'un certificat d'aptitude (CAFERUIS) en niveau M1. Ces objectifs sont confortés par les bons résultats des étudiants en termes d'insertion professionnelle pour lesquels on dispose d'un recul de six ans.

La fiche RNCP et un livret d'accueil de master, détaillé et remis aux étudiants, rappellent ces objectifs.

Organisation
<p>La première année de master comporte un parcours en formation initiale accessible aux étudiants titulaires d'une licence dans des domaines variés (Administration économique et sociale - AES, Droit, Economie, Gestion, Sciences sociales ou Sciences politiques entre autres). Un autre parcours, M1-CAFERUIS, est ouvert en formation continue par alternance à des personnes généralement déjà employées dans le secteur social désireuses d'obtenir le Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale. La préparation à ce Diplôme d'Etat est assurée par l'université dans le cadre d'un partenariat avec le CCPAM. Le M2, qu'il soit suivi en formation initiale ou en formation continue, est constitué d'un parcours unique. Des stagiaires du CCPAM peuvent s'inscrire en M2 en fin de parcours de formation au diplôme de DEIS afin de parachever leur préparation. La formation conjugue de façon cohérente, équilibrée et progressive enseignements théoriques (juridiques, historiques, économiques) et pratiques garantissant l'acquisition de compétences managériales, de gestion et d'ingénierie de projet. Un stage est obligatoire en M1 comme en M2 pour les étudiants en formation initiale. La formation va constamment dans le sens d'un approfondissement des relations du master avec les réseaux professionnels du champ des politiques sociales, et profite d'un investissement fort des enseignants responsables de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est intégrée dans son environnement avec une position à la fois singulière dans le paysage des formations de l'UAPV et de celles proposées dans les universités voisines et fortement connectée aux réseaux professionnels du secteur des politiques sociales. Sur le premier point, le master est la seule formation ouverte en formation continue, comparée aux formations s'en rapprochant des universités voisines (M2 <i>Ressources humaines en économie sociale et solidaire</i>, RH-ESS d'Aix-Marseille Université, master <i>Intervention et développement social</i> de l'université Paul Valéry Montpellier 3, M2 <i>Economie sociale et solidaire</i> de l'université Lumière Lyon 2, M2 <i>Gestion des établissements sanitaires et sociaux</i> et M2 <i>Management des administrations publiques</i> d'Aix-Marseille). Si les deux responsables de la formation interviennent ponctuellement dans le cadre de ces différents masters et qu'un enseignant-chercheur de l'un des masters d'Aix-Marseille assure 15 heures de cours dans la formation, le partenariat se limite à ces cours. Aucune donnée ne permet de conclure à un effet sur les recrutements (par exemple en M2) ou de passerelles pour les étudiants. Assurément, les partenariats reposent davantage sur le développement de réseaux professionnels dans le public et dans le privé. Les liens se tissent à divers niveaux : enseignement par des professionnels (51), étudiants salariés ou stagiaires de la formation professionnelle en M1-CAFERUIS et en M2 (sur l'ensemble des anciens diplômés, 43,33 % étaient inscrits en formation continue et 3,33 % étaient inscrits en M2 au titre de la préparation au DEIS), partenariat avec le CCPAM, financement du master, stages ayant jusque-là mobilisé 156 structures d'accueil différentes. Ces relations assurent la pérennité et l'ancrage territorial du master. Ils impliquent toutefois que les effectifs pédagogiques et administratifs soient en adéquation avec l'activité ainsi développée. Or, au niveau de l'administration, une seule personne a été recrutée au sein du Service de la Formation Continue pour s'occuper de l'ensemble des aspects organisationnels du diplôme, ce qui peut paraître peu.</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique est classique. Les enseignants-chercheurs interviennent dans leur domaine de compétence sur les enseignements théoriques principaux. L'équipe intègre cependant deux professeurs associés - PAST - pour l'accomplissement d'un grand volume horaire (81 heures et 75 heures) et des professionnels vacataires très nombreux (en M2 surtout), ce qui est cohérent avec les objectifs assignés à la formation. En particulier, la présence de professionnels, dans leur domaine de spécialité et dont l'expérience traduit l'étendue des fonctions auxquelles pourront prétendre les diplômés paraît déterminante dans l'attractivité et le succès de la formation.</p> <p>Un enseignant assume la responsabilité de la formation (administration interne et externe, développement des réseaux et relais financier), un autre est responsable pédagogique (organisation pédagogique) pour chaque année de parcours et les fonctions sont bien identifiées. Le livret d'accueil des étudiants, fourni en annexe, pourrait néanmoins les expliciter. Le fait que la formation et que l'administration du diplôme soient assurées par le Service de la formation continue garantit également une cohérence entre la dimension universitaire de l'enseignement et la professionnalisation recherchée.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont stables en M2 mais en progression croissante depuis 2011 en M1. Ils traduisent une bonne attractivité de la formation, mais principalement en M1-CAFERUIS. Il convient toutefois de rester attentif à attirer également dans le cursus des étudiants en formation initiale. A cet égard, il n'est pas fait état d'actions particulières d'information ou publicité autour de ce diplôme à destination des étudiants de troisième année de licence (L3). D'ailleurs, aucune donnée ne permet de connaître l'origine des étudiants, en formation initiale notamment : on se demande la part des diplômés de l'UAPV ou d'autres universités, de quelle L3 ils sont diplômés (<i>Droit, Administration économique et sociale...</i>). Dans la mesure où la formation jouit d'excellentes relations avec le secteur professionnel de l'Economie sociale et solidaire et</p>

de l'intervention sociale et médico-sociale qui lui garantit chaque année un certain volant de stages, on peut regretter que la formation ne soit pas ouverte à un peu plus d'effectifs en M2 pour les étudiants en formation initiale.

En outre seuls 1/5 des diplômés de M1 entrent en M2, soit environ 10 étudiants par promotion de 20 étudiants en M2. 87 % des étudiants inscrits en M2 depuis la création du master ont validé leur diplôme. Aucune donnée n'est fournie quant à la réussite en M1, cette absence ne permettant pas d'apprécier dans son intégralité la qualité des recrutements ou du suivi des étudiants.

Des enquêtes très documentées sont menées sur le devenir professionnel des diplômés de M2. Elles révèlent une bonne insertion professionnelle : en 2014, 77,55 % des anciens diplômés étaient en emploi contre 16,33 % en recherche d'emploi. Les emplois sont à 89 % des emplois à plein temps et correspondent à 70 % au domaine de la formation. 65 % travaillent dans le secteur privé et 33 % dans le secteur public, dont 21 % comme fonctionnaires territoriaux ou d'Etat. Concernant les seuls diplômés de la première promotion de M2 (2010), 91 % était en emploi en 2014. Là encore, aucun suivi n'est réalisé sur les étudiants de M1 ne poursuivant pas en M2.

Doit enfin être souligné le fait que 2 % des diplômés de l'ensemble des promotions ont poursuivi des études doctorales après le M2, ce qui doit représenter 1 étudiant depuis la création du diplôme.

Place de la recherche

Il n'existe pas de recherches collectives et pluridisciplinaires au sein de l'équipe et, bien que les enseignants-chercheurs soient tous rattachés au laboratoire Normes, Biens et Contrats (LNBC), toute leur activité de recherche se réalise de façon individuelle et hors de ce cadre. Cette activité de recherche exprime cependant souvent un lien peu marqué avec les axes du master et rien ne justifie de liens établis entre le M2 et le LNBC, ni projets d'études collectifs, ni apport au LNBC de doctorants issus du M2. Cette carence, si elle peut être en partie expliquée par la dimension professionnalisante du master, pose néanmoins problème. On renonce en effet à toute ambition de développement d'une recherche conduite par de jeunes chercheurs dans un domaine dont la dimension théorique, à la conjonction de plusieurs disciplines, ne peut être négligée. La pluridisciplinarité qui caractérise tant le master que le LNBC devrait au contraire servir de moteur à la formation de projets de recherche communs.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation constitue un objectif stratégique de l'équipe pilotant le master et l'axe central autour duquel il est organisé. Cela se matérialise en amont par une réflexion sur les métiers et les certifications professionnelles permettant de dessiner la maquette des enseignements ; en aval par des stages et l'attention portée à l'insertion professionnelle ; entre les deux, par des rencontres au sein des cours entre des étudiants professionnels et des étudiants en formation initiale, à travers la place importante des professionnels intervenant dans les enseignements ou bien encore par les projets tutorés. L'accent mis sur l'objectif de professionnalisation doit certainement être approuvé dès lors qu'il rencontre les souhaits des étudiants et les besoins de personnels d'encadrement des entreprises du secteur. Le caractère exclusif de l'objectif se traduit cependant, en négatif, par l'absence de toute réflexion quant aux possibilités de susciter des vocations universitaires dans ce domaine d'études peu fréquenté, et d'orienter certains étudiants vers des doctorats.

Place des projets et des stages

Les projets tutorés occupent une place très importante dans la formation du M2 et sont très appréciés des étudiants. Ils sont encadrés par deux enseignants-chercheurs et deux PAST qui suivent les projets sur toute l'année. L'objectif est de placer les étudiants, par petits groupes, en situation de commande professionnelle de la part d'acteurs socio-économiques du secteur (par exemple le conseil départemental du Vaucluse demande la construction d'un outil de pilotage destiné à vérifier l'adaptation des interventions sociales territoriales aux besoins sociaux de son public).

Deux stages sont également obligatoires et bien encadrés en M1 (un mois) et en M2 (trois mois minimum), organisés sous la responsabilité directe de l'un des deux PAST en M1, d'un directeur de mémoire et d'un cadre-référent en M1-CAFERUIS et du responsable pédagogique d'année en M2. Les étudiants sont aidés par un guide méthodologique fourni dans le dossier. La majorité des stages a lieu en région Provence Alpes Côte d'Azur - PACA. La recherche d'entreprises s'appuie sur une base de données qui regroupe actuellement une quarantaine d'établissements publics et privés.

Le rapport évoque l'idée de proposer aux M1 des projets tutorés comme en M2. Il convient cependant de s'assurer que ces projets qui représentent une grosse charge de travail selon les retours qu'en donnent les étudiants - par ailleurs demandeurs de telles activités - ne viennent pas nuire à l'organisation des études et ne représentent pas notamment une charge excessive comparée au temps consacré nécessairement, en début d'études spécialisées, aux enseignements fondamentaux et à l'acquisition de connaissances.

Place de l'international
<p>Si les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master justifient d'orientations internationales dans leur activité de recherche, l'international occupe une place mineure dans le master. Certes l'anglais est enseigné (60 heures réparties sur les deux années), mais il n'existe pas d'option pour une seconde langue. Depuis 2011, la mobilité entrante des étudiants (10 étudiants, M1 et M2 confondus) et sortante (1 semestre d'Erasmus pour un étudiant et 2 stages de M2 réalisés à l'étranger) est très réduite, aucun enseignant étranger n'est associé à la formation, alors même qu'une perspective comparatiste des politiques sociales en Europe ou avec d'autres pays (Amérique latine par exemple) enrichirait certainement la formation.</p> <p>Parmi les pistes possibles d'amélioration, le rapport suggère de mieux mobiliser le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) dont le responsable du diplôme est membre fondateur sans préciser selon quelles pistes ce réseau français pourrait développer les relations internationales du master. Le rapport envisage également, à juste titre, d'inviter comme par le passé un professeur étranger reconnu dans le domaine. Du côté des étudiants, les mobilités des dernières années font apparaître des liens récurrents avec les pays d'Amérique centrale et latine, ce qui peut traduire l'existence de problématiques communes.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'accueil des étudiants relève d'un soin méticuleux. Le suivi des étudiants, assuré conjointement par les enseignants-chercheurs de l'UAPV et par les PAST, est organisé de façon collective, dans le cadre de groupes de travail et d'ateliers, mais aussi de façon individualisée pour les étudiants en difficulté de M1. Le suivi est renforcé en M1-CAFERUIS dès lors que chaque étudiant se voit assigner un référent pédagogique, et en M2 à travers les projets tutorés. Les étudiants nouent ainsi des contacts très réguliers, autres que d'enseignement et d'évaluation, avec l'équipe pédagogique, pour un suivi quasi permanent en M2. Il y a certainement là un dispositif d'aide à la réussite efficace. Les recrutements en M1 et M2 font l'objet d'un soin identique. En revanche, le rapport admet que les effectifs intégrant le M1 en formation initiale restent mal maîtrisés. Il y a là matière à amélioration, par pointage de l'origine des étudiants, et travail en amont en matière d'information ou publicité donnée à la formation, y compris dans un périmètre géographique étendu.</p> <p>Les passerelles ne sont pas non plus clairement présentées, exception faite de la possibilité donnée aux diplômés du diplôme d'université (DHEPS - Diplôme des Hautes études en Pratiques Sociales) créé en 2015 et adossé au M1 de postuler en M2.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont variées : formation initiale ou formation continue, cette dernière par alternance en M1-CAFERUIS. L'ensemble des enseignements du master ont lieu dans le Service de la formation continue de l'UAPV qui connaît bien les besoins et modalités pratiques de telles formations. Le rapport fait état à plusieurs reprises du projet d'étendre le régime de l'alternance pour l'organisation des études en M2, toujours afin de mieux accueillir des étudiants-salariés ou bien pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants après leur diplôme.</p> <p>La validation des acquis professionnels (VAP) serait, selon l'autoévaluation, largement utilisée par les étudiants inscrits en M1-CAFERUIS, mais sans données chiffrées étayant cette affirmation. Aucune information quantitative n'appuie non plus l'affirmation de l'usage des autres formes de validation (Validation des Acquis de l'Expérience ou Validation des Etudes Supérieures).</p> <p>Le numérique est très présent dans la formation. Les enseignements recourent à l'espace numérique de travail (ENT) pour apporter aux étudiants des compléments au cours (17 espaces de cours sur l'Espace Numérique de Travail, dont 12 de niveau avancé). Une plateforme commune aux deux parcours de M1 et au M2 existe également pour la documentation et l'information générales, avec des espaces d'information spécifique. Les enseignants comme les étudiants sont formés à l'usage de ces médias.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les jurys de diplômes sont constitués des mêmes personnes que les jurys d'examen. La liste des membres du jury est fixée peu après la rentrée et communiquée aux étudiants.</p> <p>Les modalités d'évaluation font l'objet d'une grande attention, ce qui doit être porté au crédit de l'équipe pédagogique. Elles ont été modifiées au fil des années afin de tenir compte des retours d'évaluation par les étudiants. Elles ont été diversifiées dans leurs modalités (travail individuel et collectif, évaluation des compétences et pas seulement des connaissances). Les périodicités d'examens et de devoirs ont été adaptées au travail des étudiants. Le livret d'accueil et la maquette officielle diffusée par le secrétariat fournis en annexes informent les étudiants de ces règles et des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences qui doivent être acquises au cours de la formation sont clairement identifiées par la fiche RNCP, et le livret d'accueil. Les étudiants en sont donc bien informés. Qui plus est, la maquette des cours illustre elle-même que la formation s'inscrit dans une démarche tout entière centrée sur les compétences, en accord avec l'objectif principal de professionnalisation, comme le montrent par exemple les UE 3 « Acquisition des compétences par la pratique » ou UE 4 « Outils de gestion et de communication » dont les maquettes s'emploient à identifier les compétences visées par l'enseignement. Le livret pédagogique remis aux étudiants dans le cadre de l'UE « Conception et conduite de projet » explicite également les objectifs en termes d'acquisition de compétences.

Parmi les projets, dans une perspective de professionnalisation, les responsables souhaitent encore approfondir cette démarche d'analyse de la formation en termes de compétences et l'appliquer à tous les enseignements du master. Ce travail d'analyse et d'explicitation a certainement son utilité dans la perspective d'une professionnalisation de tous les étudiants. Cependant, rien n'indique que la formation prévoie la remise avec le diplôme d'un portefeuille de compétences qui fasse la synthèse des compétences acquises au cours du cursus.

Suivi des diplômés

En plus du suivi régulier des diplômés imposé par la loi et réalisé par le Service commun de l'Université d'information et d'orientation et chargé de l'insertion professionnelle, le master organise depuis l'origine son propre suivi au moyen de données recueillies initialement de façon non structurée mais néanmoins efficace par le secrétariat pédagogique auprès des anciens étudiants, puis, à partir de 2014, de façon méthodique, à travers une enquête qui obtient le taux de réponse excellent de 93 %.

Les responsables exploitent aussi les réponses comme une ressource pour renforcer les réseaux professionnels utiles à l'organisation des études (visites d'entreprises, stages). Une association d'anciens élèves s'est également constituée et permet de suivre les promotions au fil des années. Les données collectées font l'objet d'analyses approfondies également utiles à l'évaluation des performances du diplôme en termes d'insertion professionnelle et la connaissance de certains détails de carrière (par exemple le passage d'un concours de la fonction publique, la nature de l'employeur, de l'emploi...). L'action de l'association SOL'R d'anciens étudiants mérite aussi d'être encouragée.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement mis en place en 2015 a pris la suite du comité de pilotage qui préexistait (mais sans étudiant) ; il se réunit trois fois par an et la pluralité des disciplines y est représentée. Au titre des professionnels, il pourrait cependant être intéressant de ne pas s'en tenir aux PAST, afin d'avoir le point de vue de professionnels ou d'organismes extérieurs à la formation, par exemple des représentants d'organismes recrutant des profils correspondant aux diplômés du master.

Un comité technique pédagogique du M1-CAFERUIS a été mis en place afin de tenir compte de la spécificité de ce parcours. Il se réunit une fois par an, ce qui peut apparaître peu au regard de ses missions (examen des demandes d'allègements de formation, des problèmes rencontrés au cours de l'année, etc.).

Les étudiants sont en outre invités deux fois par an à procéder collectivement à l'évaluation de la formation. La démarche est conçue comme exercice de professionnalisation. Un document de synthèse est rédigé et transmis au responsable pédagogique pour une discussion avant que divers points ne soient portés à l'attention du conseil de perfectionnement qui a déjà suivi plusieurs recommandations (une annexe manquante au dossier n'a pas permis de connaître le détail de ces améliorations mais le rapport fait état de modifications des maquettes ou des modalités d'évaluation). Si la démarche est certainement très constructive, on peut se demander si elle remplace toutefois complètement le questionnaire individuel et anonyme qui peut parfois faire émerger d'autres appréciations. Le questionnaire d'enquête auprès des anciens diplômés représente une autre voie d'évaluation fiable.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation poursuit un objectif très clair de professionnalisation de ses diplômés, objectif couronné de succès et dont les résultats font l'objet d'un suivi attentif.
- La formation s'appuie sur un réseau professionnel d'envergure.
- Les méthodes d'enseignement et les contenus sont constamment orientés vers la satisfaction des attentes des professionnels des secteurs concernés et des étudiants en demande de débouchés professionnels.

Points faibles :

- On note un manque d'attention porté aux étudiants en formation initiale : en particulier, les recrutements en M1 formation initiale sont mal maîtrisés quant au nombre des candidatures et quant à leurs origines.
- Il n'existe pas de suivi des étudiants inscrits en M1 : ni données quant au taux d'obtention du diplôme, ni données quant au devenir de ceux qui ne sont pas sélectionnés pour intégrer le M2.

Avis global et recommandations :

Le master *Politiques sociales* est une formation professionnalisante qui a su améliorer sans cesse son offre d'enseignement pour répondre aux besoins des étudiants et satisfaire les attentes des secteurs professionnels auxquels il s'adresse. La formation s'appuie sur une équipe fortement motivée. Sa bonne réputation incite les réseaux professionnels à y engager des forces par la participation aux enseignements ou l'offre de stages.

La démarche d'évaluation constante et d'appui sur les professionnels du secteur doit être approuvée et encouragée.

Il conviendrait toutefois de porter une meilleure attention aux étudiants choisissant ce cursus en formation initiale, tant au niveau des effectifs accueillis en M1 qu'au niveau de leurs débouchés. Afin de susciter leurs candidatures et de mieux maîtriser leur recrutement, il pourrait être utile d'améliorer la communication autour de ce diplôme auprès des étudiants de L3 en Droit, en AES mais également de mener des actions d'information auprès d'étudiants d'autres universités que la spécificité de la formation et ses bons résultats en termes d'insertion professionnelle pourraient amener à recruter dans un secteur géographique élargi.

Quant aux objectifs, et sans vouloir remettre en cause l'axe prioritaire de professionnalisation de la formation, il faudrait veiller à ce que l'adossement du diplôme à la recherche soit maintenu, afin de ne pas enfermer le sujet des politiques sociales dans une dimension trop technique.

Pour ce qui concerne l'organisation proprement dite de la formation, plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il s'agirait tout d'abord d'améliorer le suivi des étudiants en formation initiale inscrits pédagogiques en M1 et qui ne sont pas recrutés en M2. La question du taux d'échec en M1 devrait constituer le premier indicateur de la qualité de l'encadrement et des dispositifs d'aide à la réussite, lesquels sont essentiellement collectifs en M1. En outre, le projet consistant à développer des projets tutorés dès le M1, bien que sollicité par les étudiants, devrait faire l'objet d'un examen attentif. Il conviendra notamment de veiller à ce que la place occupée par cette activité très chronophage ne vienne pas empiéter sur le temps consacré aux enseignements théoriques nécessaires en M1. Par ailleurs, s'il apparaît légitime de vouloir développer l'évaluation par groupes d'étudiants, il conviendrait également de réfléchir aux moyens de conserver la possibilité d'une évaluation différenciée et individualisée des étudiants afin de garantir la sincérité des résultats obtenus par chacun dans le cadre de la validation de son diplôme. Enfin, un portefeuille de compétences pourrait être remis aux diplômés.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 26 avril 2017

V/Réf. : DEF-MA180014022 Master « Politiques sociales »

N/Réf. : PhP/JD – 2017-097

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du master « Politiques
sociales », établi par l'HCERES.**

Le responsable du diplôme relève la justesse et la pertinence des remarques dans le rapport d'évaluation, retenant les appréciations positives et intégrant les questionnements, les critiques et les recommandations.

L'administration du diplôme reposait jusqu'à cette année universitaire sur l'investissement de deux universitaires, responsable du diplôme et responsable pédagogique des M1 et M2. Dès la rentrée 2017, l'équipe de direction sera renforcée avec la présence de deux responsables pédagogiques. Leurs fonctions seront spécifiées dans le livret d'accueil des étudiants comme cela a été souligné dans le rapport. De plus, tout en tenant compte de moyens réduits en personnel administratif (contrainte budgétaire) à l'Université, il convient de préciser que pour l'année à venir une secrétaire sera chargée de la gestion administrative des formations initiales (M1 et M2) alors qu'une autre gèrera et accompagnera les étudiants en formation continue du M1 CAFERUIS. Les dossiers VAP et VAE étant administrés par une troisième secrétaire.

Quant à la publicité du Diplôme auprès des étudiants de Licence de l'Université d'Avignon, et en particulier ceux de la L3 AES, une démarche d'information est entreprise systématiquement entre mars et avril : distribution de plaquettes de présentation, prises de rendez-vous et rencontres collectives ou individuelles. Pour l'année en cours, parmi les 16 étudiants inscrits en

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville
74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

formation initiale au M1, 4 sont issus de la L3 AES et 3 de plus proviennent de la licence de droit et de la licence information et communication. La spécialisation du Master dès la première année explique en grande partie son attrait pour des étudiants émanant d'autres universités (y compris étrangères) tout autant que son attrait relatif pour les étudiants de l'Université d'Avignon.

Sur un autre point évoqué, il est vrai que nous n'avons pas assez explicité les règles de passage en M2. Les étudiants du M1 (Formations initiale et continue) doivent présenter un dossier de candidature accompagné d'un projet professionnel. Certains en formation initiale se dirigent vers d'autres Masters en économie sociale et solidaire (AMU ou Montpellier en priorité), une bonne partie des étudiants en formation continue (M1 CAFERUIS) ne peuvent directement s'inscrire en M2 en raison de leurs obligations professionnelles et, de manière beaucoup plus marginale, une petite frange d'étudiants ne peut y prétendre faute de résultats suffisants en M1.

Les innovations apportées au cours de cette année, que nous comptons aménager/pondérer ou approfondir dès l'année à venir dans une visée incrémentale, sont censées répondre aux critiques ou craintes formulées sur le volet pédagogique :

- Conduite de projets tutorés moins ambitieux en M1 afin de ne pas affaiblir les enseignements fondamentaux et trop alourdir la charge de travail des étudiants (en particulier des réflexions sont actuellement menées sur une meilleure articulation entre connaissances académiques et savoirs d'expérience).
- Travail en cours du responsable pédagogique et d'une collègue PAST pour proposer un portefeuille de compétences en prolongement avec la maquette d'enseignement inscrite dans le dossier d'accréditation.
- Maquette conçue collectivement dans l'objectif de mutualiser plus d'enseignements de professionnalisation entre M1 et M1 CAFERUIS et d'introduire des cours transférant des connaissances et outils techniques nécessaires aux étudiants de M2 (droit des contrats appliqué aux politiques sociales, droit de la fonction publique territoriale, évaluation interne et externe des ESMS (loi 2002), ...).
- Forte intégration de l'association SOL'R au travers d'un nouveau module en M1 et M2 (UCE) intitulé « engagement associatif », l'association d'étudiants et d'anciens étudiants assurant le pilotage et la gestion de projets d'étude financés par des partenaires dans le cadre de projets tutorés en M2 (Fondation de France, Direction Action sociale du Département de la Drôme, Communauté d'agglomération Grand Avignon).

La place de la recherche n'est ni absente ni marginale dans le cadre du Master mais nous ne pouvons que reconnaître son caractère individuel ou interindividuel. Toutefois, une recherche collective sur trois années a mobilisé des chercheurs en science politique et en sciences économiques sur la « managérialisation » de l'action sociale des Départements. Il est à noter aussi que le LBNC affiche dans son nouveau projet (correspondant à une restructuration interne) deux axes adossés en partie sur le Master : emploi-insertion et démocratie sociale. Deux axes permettant de nouer des collaborations entre économistes, juristes et politistes

intervenant dans la formation. Nous retenons la suggestion d'une mobilisation des réseaux internationaux de recherche et de formation, dont le RIUESS, ainsi que la projection systématique d'échanges avec des enseignants-chercheurs étrangers.

Pour répondre au questionnement sur la démarche d'auto-évaluation, deux enquêtes ont été menées à bien au cours de cette année universitaire par la chargée de mission de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV – service de Formation Continue) :

- Une enquête d'insertion sur les 3 dernières années de diplômés.
- Une enquête de satisfaction sur les deux promotions en cours de formation.

Parallèlement, il est sérieusement envisagé de créer à la rentrée de septembre 2017 un réseau d'ambassadeurs du Master dont la fonction serait de relayer l'information sur l'existence des projets tutorés et de nous signaler tout besoin d'étude. Certains d'entre eux auraient une représentation au conseil de perfectionnement du Master.

Enfin, nous serons attentifs à beaucoup mieux inscrire le diplôme dans des perspectives de recherche, suivant les deux axes des politiques sociales et de l'économie sociale et solidaire.



Philippe ELLERKAMP